

# Comprendre et anticiper La retraite



CENTRE D'INFORMATION  
CONSEIL ET ACCUEIL  
DES SALARIÉS 



GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT

# C.I.C.A.S.



CENTRE D'INFORMATION  
CONSEIL ET ACCUEIL  
DES SALARIÉS 

- ▶ Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés (réseau créé en 1971)
- ▶ Point d'entrée de la retraite complémentaire (ARRCO, AGIRC, IRCANTEC)
- ▶ Représente l'ensemble des institutions de retraite complémentaire
- ▶ Réseau de 100 Cicas, +700 conseillers experts

**Les Cicas**

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



# Informer

- ▶ Informer les actifs sur leurs droits à la retraite à tout âge
- ▶ Expliquer et clarifier les documents d'information qui sont adressés aux actifs par différents régimes et organismes de retraite
- ▶ Présenter la retraite complémentaire aux salariés, en entreprise

# Accompagner

- ▶ Accompagner les futurs retraités dans la **constitution de leur dossier** de retraite complémentaire (ARRCO, AGIRC, IRCANTEC)

Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



## Services **gratuits**

580 lieux d'accueil en France (sièges et permanences)

1 600 000 appels reçus par an

+ 780 000 dossiers traités par an

► Un numéro  
unique :

**0820 200 189**

8h30 à 18h

0,09 €TTC la minute à partir d'un poste fixe



**Les Cicas**

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



# Comprendre...

**Les Cicas**

**Principes généraux**

**Droits RG**

**Droits RC**

**Droits IRCANTEC**

**C.O.D.**

**Poursuite activité**

**Démarches**

**Infos aux actifs**

**Réversion**

**+ d'infos**

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



# La retraite des salariés du privé

Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



# 2 niveaux obligatoires

BASE

Retraite  
Rég.Gal

+

COMPLEMENTAIRE

Retraite  
ARRCO

Retraite  
AGIRC

Si activité de cadre

Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



# Comment s'acquièrent les droits à la retraite complémentaire ?

● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE  
agirc et arrco

Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

**Droits RC**

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

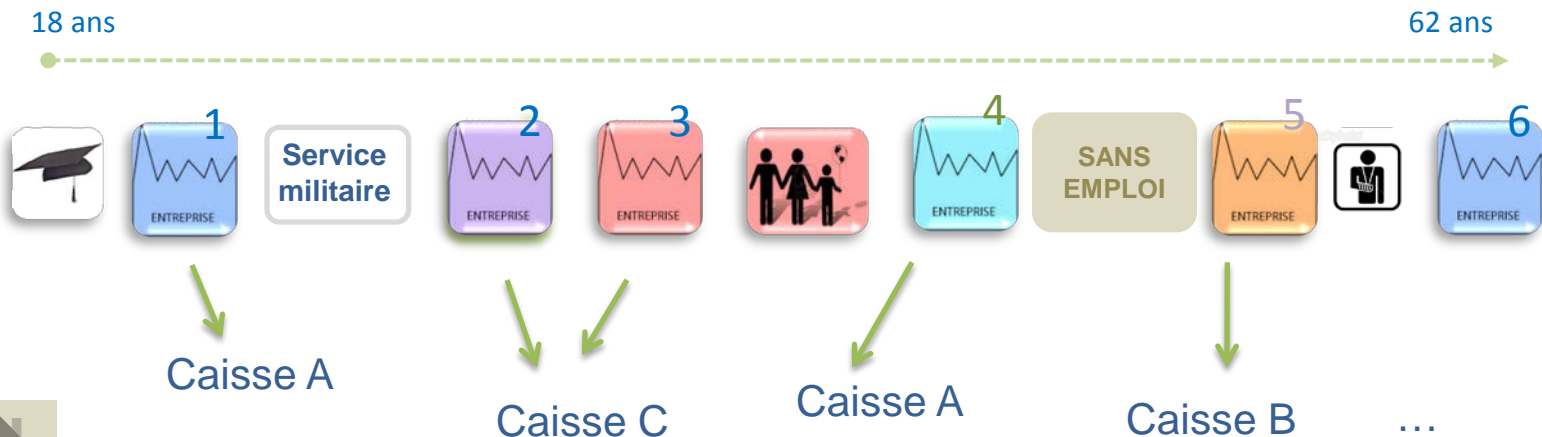
Contact : E.TRICOT





# Du salaire aux cotisations...

- ▶ Salariés et employeurs versent des cotisations pour la retraite complémentaire
- ▶ Auprès d'une des 37 caisses existantes (selon le code APE de l'entreprise à la date de création)



Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

**Droits RC**

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



# Des cotisations aux points...

Chaque année, les cotisations sont **transformées** en **points**

Salaire brut  
soumis à  
cotisations

X

Taux  
contractuel  
de cotisation

Nombre de  
points

Valeur d'achat d'un point

Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



Le nombre de points dépend de vos cotisations, donc du montant de vos salaires et de la durée de votre activité.

Chaque carrière est unique, chaque pension est unique !

A noter

► *Le salarié à temps partiel peut cotiser en accord avec son employeur et sous condition aux régimes de retraite Arrco et Agirc sur la base d'un salaire correspondant à un temps plein. Il obtient ainsi un nombre de points identique à celui qu'il aurait eu pour ce même travail à temps complet.*

Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



Aux points cotisés peuvent s'ajouter des **points supplémentaires** correspondant à des **mécanismes de solidarité**

Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

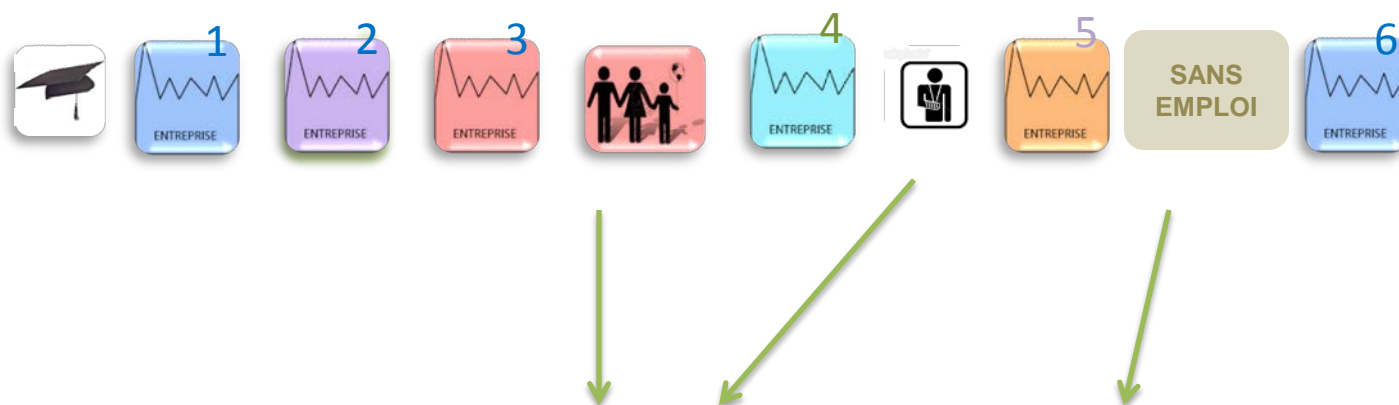
GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



# Points supplémentaires

- ▶ Accordés pour des **périodes d'inactivité**, à condition qu'elles interrompent une période validée



**Maternité,  
Maladie,  
invalidité**  
Si 60 jrs  
consécutifs +  
perception IJ

**Chômage  
indemnisé**  
A compter du  
01.10.1967

Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

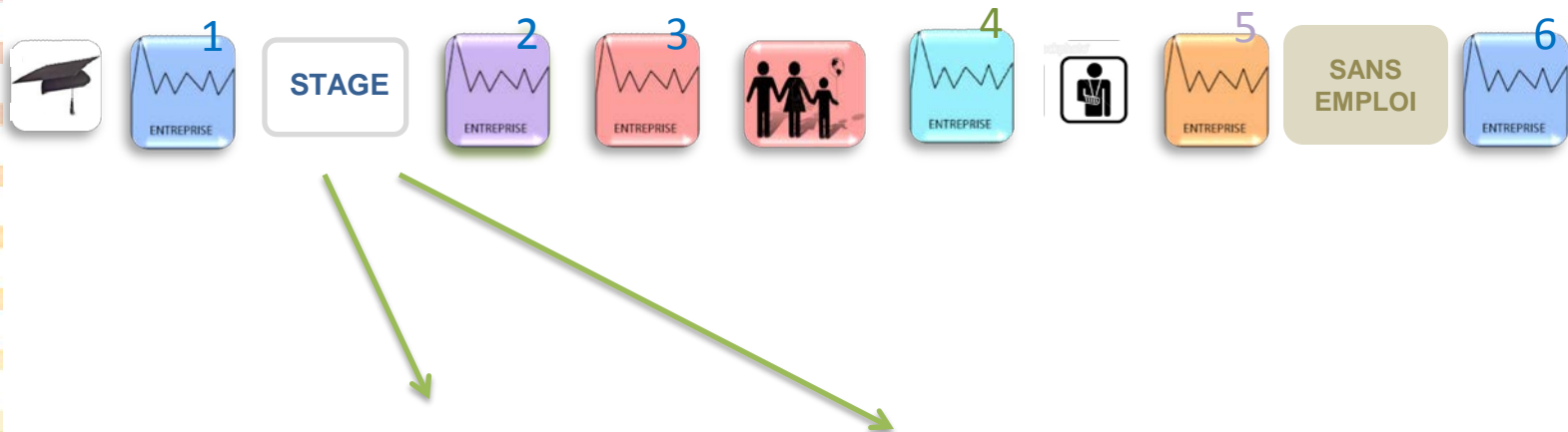
GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



# Points supplémentaires

► Accordés pour des **périodes de stage**



**Validable**  
quelle que soit la  
date si vous détenez  
des attestations  
assedic

*ou si effectué entre le  
01/10/69 et le 31/03/84  
peut être valable en  
fonction de l'organisme  
de formation*

Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



► Pour des **périodes d'activité non-cotisées** correspondant à des périodes anciennes, antérieures à l'adhésion de l'entreprise à une caisse de retraite, appelées « **services passés** »



Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



# Comment se calcule la retraite complémentaire Agirc - Arrco ?

Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

**Droits RC**

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT





- Les Cicas
- Principes généraux
- Droits RG
- Droits RC**
- Droits IRCANTEC
- C.O.D.
- Poursuite activité
- Démarches
- Infos aux actifs
- Réversion
- + d'infos



$$\text{Nombre de points acquis} \times \text{Valeur du point} =$$

Montant brut de la retraite complémentaire annuelle

Valeur du point ARRCO en 2014 : 1,2513 euros

Valeur du point AGIRC en 2014 : 0,4352 euros

# Ce montant peut-être majoré au moment de la liquidation

## En Arrco

- ▶ Majoration pour enfant élevé
- ▶ Majoration pour enfant à charge
- ▶ Majoration pour ancienneté

A noter :  
Plafonnement !

## En Agirc

- ▶ Majoration pour enfant élevé
- ▶ Majoration pour enfant à charge

A noter :  
Plafonnement !

Plus d'infos >

Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



# A quel âge peut-on prendre sa retraite ?

Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

**C.O.D.**

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

**C.O.D.**

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



Les conditions de départ de la  
retraite complémentaire  
(Agirc-Arrco et Ircantec)  
sont **alignées sur les conditions**  
du régime de base

# la retraite est quérable

- ▶ l'assuré doit en faire la demande

- ▶ auprès du régime de base **39 60**

- ▶ auprès du **réseau Cicas** pour les régimes complémentaires Agirc, Arrco, Ircantec

**0820 200 189**

0,09 € TTC la minute à partir d'un poste fixe

A noter

- ▶ Un dispositif coordonné entre régime de base et complémentaire a été mis en place en juillet 2012. Cependant il convient de contacter le ou les autres régimes afin de vérifier l'ouverture de votre dossier.

Les Cicas

Principes généraux

Droits RG

Droits RC

Droits IRCANTEC

C.O.D.

Poursuite activité

Démarches

Infos aux actifs

Réversion

+ d'infos

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



# 4 étapes

①

**Contacter  
un conseiller**

**4 mois avant la  
date de départ**

**0820 200 189**

Envoi du dossier

Prise de RDV

②

**Constituer  
votre dossier**

Vous recevez  
votre dossier

Vous le  
complétez

Vous joignez les  
justificatifs  
demandés

③

**Rencontrer  
un conseiller**

Vous rencontrez  
un conseiller Cicas

Il examine votre  
dossier et vous  
aide à le finaliser

Puis votre dossier  
est transmis à votre  
caisse de R.compl.

④

**Percevoir  
votre retraite**

Votre caisse de  
RC devient votre  
interlocuteur

Elle calcule le  
montant de votre  
retraite

Et verse votre  
allocation sur  
votre compte

**Les Cicas**

**Principes généraux**

**Droits RG**

**Droits RC**

**Droits IRCANTEC**

**C.O.D.**

**Poursuite activité**

**Démarches**

**Infos aux actifs**

**Réversion**

**+ d'infos**

GIE AGIRC ARRCO - ARC 2013

Contact : E.TRICOT



# Merci de votre attention